

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 02/06/2024

> NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S006C169

(9) RAISON SOCIALE :

SAS AUTO BILAN SLV

(3) COORDONNÉES:

55 RUE CLAUDE BERNARD

ZI SECTEUR C7

06700 SAINT LAURENT DU VAR

Tél: 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

006C1158

SIGNATURE

NOM ET PRENOM : Non renseignés

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation AC-903-ZP (F) 05/04/2017

Date de 1^{ère} mise en circulation 22/09/2009

Marque PEUGEOT

Désignation commerciale 207

(1) N° dans la série du type (VIN) VF3WE9HXC9W101970

(5) Catégorie internationale Genre VP

Type/CNIT MPE5214TN746

Énergie GO

Document(s) présenté(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

145292

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL Nº :

DATE .

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

03/04/2024

24030297

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences ARG

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou

stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AV

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave AVD

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AR

6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif

légèrement endommagé ou mai fixé C

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 08/03/2019: 99954 km / 31/03/2021: 119352 km / 03/04/2023: 138223 km / 23/05/2023 : 139310 km / 30/05/2023 : 139468 km

AUTOSÉCURITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE D D Ripage (-8 à +8 m/km) : +1.3 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 6 % 8 %

Forces verticales: 790 daN 503 daN

Frein de service

Forces de freinage : 276 daN 281 daN 184 daN Déséquilibre (<20%) : 188 daN Forces de freinage (efficacité): 276 daN 3 %

281 daN 184 daN 188 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 71 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +2.0 %

